

Les grâces languissantes du style

Delphine Denis

▶ To cite this version:

Delphine Denis. Les grâces languissantes du style. Vices de style, 2017. hal-02500776

HAL Id: hal-02500776 https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02500776

Submitted on 6 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les grâces languissantes du style

Delphine DENIS Sorbonne-Universités STIH

Récurrente dans le discours critique de l'âge classique, l'association du « froid » et du « languissant » vient qualifier l'écueil d'un style qui ne saurait toucher, et manque ainsi son but. Cette collocation quasi figée en un doublet d'apparente synonymie place l'accent sur l'effet manqué – du côté donc de la réception : souci d'origine rhétorique, mais dont l'acuité se fait peut-être sentir alors encore plus sûrement à une époque où un nouvel espace public s'est ouvert, qui accompagne décisivement le passage des « bonnes-lettres » jusque là réservées aux auteurs et à leurs savants lecteurs, aux « belles-lettres », avant l'entrée en « littérature » l

Si le qualificatif de « froid » sanctionne avant tout l'échec d'une tentative pour susciter l'émotion – un pathétique raté, en quelque sorte² –, qu'est-ce qui fait languir le style ? Ou plutôt, de quoi le style se languit-il ? Même ainsi reformulée, la question reste peut-être encore mal posée. Tous les styles ou *genera dicendi* ne courent pas en effet le même danger. D'autre part, ce « vice de style », appréhendé comme un défaut d'énergie³, a partie liée avec un imaginaire de la langue française habité autant que menacé par l'instance féminine. Éminemment moderne, cette nouvelle postulation rencontre ainsi à plus d'un titre quelques-uns des débats majeurs du temps.

Le flou métaphorique de l'adjectif français garde de son origine verbale (le participe présent) un lien étroit avec le processus d'une opération elle-même conçue dans la durée : languir, ou se languir, c'est éprouver le sentiment d'une exténuation progressive des forces vitales. Cette appréhension pour ainsi dire *organique* du style s'ancre dans une longue tradition rhétorique dont les formulations les plus nettes sont à chercher dans le domaine latin. Exsanguis, extenuata, dissoluta, l'oratio privée de vie désigne le mauvais autre d'un style par

¹ Voir H. Merlin, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994, et Ph. Caron, *Des "belles-lettres" à la "littérature". Une archéologie des signes du savoir profane en langue française (1680-1760)*, Louvain-Paris, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, n° 23, 1992.

² Voir ici même la contribution de G. Siouffi, p. XXX

³ En 1762, le Dictionnaire de l'Académie s'en fait encore l'écho : « Un style, un discours énervé, faible, qui n'a rien de vif » (*s.v.* « languissant »). Nous avons modernisé la graphie de toutes nos citations.

ailleurs fortement valorisé: celui du *genus medium* ou *mediocris*, et au-delà, le transcendant, l'idéal de l'atticisme qui avait fait débat à l'époque de Cicéron. Quelques jalons pour mémoire: dans la *Rhétorique à Herennius*⁴, le style « sans nerf ni articulations », qui « flotte » (*fluctuans*) ou « s'échappe de toutes parts » (*diffluit totus*), est le triste apanage de ceux qui n'ont su parvenir au style moyen. En recherchant la légèreté (*levia*), prise entre le souci de brièveté et l'effort de grandeur, le souffle manque tout autant que les nerfs⁵. Quintilien, condamnant les orateurs sans sève ni sang (*exsuci et exsangues*)⁶, donne *a posteriori* raison à Cicéron dans la polémique sur l'atticisme dont l'Orateur avait autrefois été la cible, et où il avait défendu⁷ sa propre conception du meilleur style face aux promoteurs d'une version jugée appauvrissante – languissante – de l'éloquence exemplifiée par le modèle athénien.

Les échos de ces critiques dans les rhétoriques de l'âge classique ne manquent pas, qu'ils soient relayés par les manuels scolaires en usage notamment dans les collèges jésuites (de Soarez à Jouvancy), repensés dans la puissante et novatrice *Rhétorique* de l'Oratorien Lamy, ou adaptés au public des honnêtes gens (Bary). On ne cherchera pas ici à les suivre en détail : c'est dans le cadre plus large de la « précellence du style moyen », magistralement retracée par B. Beugnot⁸ qu'il convient de ressaisir leur actualité nouvelle au tournant du XVII^e siècle. Cette « souveraineté » ⁹, à la faveur du goût mondain, transcende alors la traditionnelle tripartition des styles, bouscule la hiérarchie des genres littéraires, et cherche à atteindre un fragile équilibre entre des postulations contradictoires : les grâces élégantes et la vivacité expressive, l'enjouement sans scurillité, les « pensées ingénieuses » jointes au solide, le vers assoupli ou tissé dans la prose, la conversation polie rapprochée d'un écrit moins tendu... La liste de ces alliances oxymoriques pourrait s'allonger indéfiniment, dessinant la même courbe d'une asymptote idéale :

Car enfin on veut aujourd'hui dans le langage des qualités qu'il est assez difficile d'allier ensemble : une grande facilité, & une grande exactitude ; des paroles harmonieuses, mais pleines de sens ; de la brièveté, & de la clarté ; une expression fort simple, & en même temps

-

⁴ IV. 16.

⁵ Cf. Horace, Art poétique, v. 26-27.

⁶ Institution oratoire, XII, 10, §15.

⁷ Dans le traité *De optimo genere oratorum*.

⁸ « La précellence du style moyen (1625-1650) », dans l'*Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne* (1450-1950), dir. M. Fumaroli, Paris, P.U.F., 1999, p. 539-599. Voir aussi, dans le même ouvrage, le chapitre de V. Kapp, « L'apogée de l'atticisme français, ou l'éloquence qui se moque de la rhétorique », p. 707-786.

⁹ B. Beugnot, art. cité, p. 588.

fort noble ; une extrême pureté, une na $\ddot{\text{v}}$ eté admirable, & avec cela je ne sais quoi de fin, de piquant. 10

À la recherche de cet improbable « tempérament » 11, dont le je ne sais quoi dit encore la source inexpliquée – à moins qu'il ne la réserve jalousement à une élite 12 –, la génération qui publie au tournant du siècle espère retrouver la mediocritas aurea du Siècle d'Or latin. L'atticisme, dont Guez de Balzac s'efforce de réacclimater le terme, est l'autre nom de cette esthétique¹³, avant que l'appellation tardive de *classicisme* n'en écrase en grande partie les contours. On a rappelé ce qu'elle doit à l'apparition d'un nouveau public, au sein duquel, nouvelle donne également, se font place de nombreux auteurs parfois fugitifs, souvent « sans autorité » 14 : la place des femmes, cibles de virulentes attaques à la mesure de toutes les attentions dont elles font désormais l'objet, y est déterminante¹⁵. Au-delà de leur rôle social et culturel, c'est tout un imaginaire érotisé de l'échange civil, et même littéraire, qui se dessine. Que le terme d'urbanité, lui aussi risqué par Guez de Balzac, n'ait pas réussi à s'imposer pour le qualifier ne tient sans doute pas seulement à son statut de calque latin, trop pédant donc pour être honnête : la galanterie au contraire permettait de désigner cet art de plaire dont l'origine érotique demeure comme en palimpseste de ses nouvelles acceptions 16. Déployé dans les «œuvres galantes » qui fleurissent à partir des années 1660, et même diffracté bien au-delà dans une rhétorique des agréments où l'héritage savant entre en discrète consonance avec la culture mondaine, ce style qui réinvente librement la formule elle aussi horatienne du

-

¹⁰ D. Bouhours, « La langue française : second entretien », *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* [1671], éd. B. Beugnot et G. Declercq, Paris, H. Champion, 2003, p. 180.

¹¹ Voir la célèbre préface de La Fontaine aux *Amours de Psyché et de Cupidon* (1669). Sur cette notion, voir Cl. Chantalat, À la recherche du goût classique, Paris, Klincksieck, 1992, p. 121-132; A. Génetiot, Le Classicisme, Paris, PUF, 2005, p. 451-464, et B. Guion, « "Un juste tempérament": les tensions du classicisme français », dans *Histoire de la France littéraire*, dir. J.-Ch. Darmon et M. Delon, Paris, PUF, 2006, t. II, p. 131-154, et D. Denis, « Au cœur de l'esthétique galante : la notion de tempérament », à paraître en 2015 dans Les Plaisirs de l'Arsenal, éd. É. Dutray-Lecoin, M. Lefèvre et D. Muzerelle, aux éditions Classiques Garnier.

Voir R. Scholar, Le Je-ne-sais-quoi. Enquête sur une énigme, trad. Th. Constantinesco, Paris, P.U.F., 2010.
 R. Zuber, « Atticisme et classicisme », dans Critique et création littéraires en France au XVIIème siècle,
 Paris, Éd. du C.N.R.S., 1977, p. 375-387, repris dans Les Emerveillements de la raison. Classicismes littéraires du XVII^e siècle français, Paris, Klincksieck, 1997, p. 139-149.

¹⁴ La formule d' « auteurs sans autorité » est forgée dans ce même contexte par René Le Pays en 1664 : « C'est de mon propre mouvement, mon cher Lecteur, que je vous donne mes petits Ouvrages, et par la seule démangeaison que j'ai de m'ériger en Auteur. Je sais assez que ce glorieux titre n'est pas trop bien dû à un homme qui n'a fait que des Sonnets, des Madrigaux et des Lettres. [...] Mais encore, quand par cette raison je ne mériterais pas le nom d'Auteur, j'ai cru que [...] dans un pays où l'on souffre des Marquis sans Marquisats, [...] on pourrait bien aussi souffrir des Auteurs sans autorité. C'est au nombre de ceux-là que l'on me mettra sans doute : il n'importe, je serai toujours Auteur, et cette qualité est considérable à un homme qui n'en a point d'autre. » (*Amitiez, Amours, et Amourettes*, Grenoble, P Charuys, préface, n. p.).

¹⁵ M. Dufour-Maître, *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Champion Classiques, [1999] 2008.

¹⁶ Voir mon Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle, Paris, H. Champion, 2001, et A. Viala, La France galante. Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution, Paris, PUF, 2008.

molle atque facetum courait plus que nul autre le risque de la fadeur, alanguissement voire exténuation des forces vives de l'écriture. Le froid, l'insipide et le languissant – triade récurrente chez Boileau, farouche adversaire de ce nouveau tropisme au nom de la grandeur rêvée de l'œuvre d'art 17 – viennent ainsi stigmatiser cet écueil propre au style moyen désormais affranchi de ses cantonnements génériques et de ses sujets de prédilection. À la toute fin du siècle, l'ouvrage d'André Renaud, De la manière de parler la langue française selon ses différents styles, revient encore sur ces tensions à l'occasion d'un développement sur le « style naturel », où « rien de plat, d'insipide et de languissant » 18 ne doit entrer.

Parmi les sources de ce commun défaut de style, une convergence notable se dessine, accusant le péril d'une expression où rien ne serait laissé à penser, aux antipodes donc de ce « tour » où, au début du XVIII^e siècle, Gamaches voyait le principe même des agréments dans le style ¹⁹, fondé sur une économie générale du discours implicite et de la parole oblique. Pierre Nicole, quelques décennies plus tôt, faisait déjà des « pensées indistinctes » la source de la vraie beauté, quand l'expression « formée » ne fait que languir :

[L]es livres n'étant que des amas de pensées, chaque livre est en quelque sorte double, et imprime dans l'esprit deux sortes d'idées. Car il y imprime un amas de pensées formées, exprimées et conçues distinctement. Et outre cela il y en a un autre composé de vues et de pensées indistinctes, que l'on sent et que l'on aurait de la peine à exprimer; et c'est d'ordinaire dans ces vues excitées et non exprimées que consiste la beauté des livres et des écrits.

Ceux qui en excitent plus donnent plus de plaisir à l'esprit, parce qu'ils sont plus vifs et plus pénétrants : ceux au contraire qui n'en excitent point, et qui ne présentent à l'esprit que des pensées exprimées, sont des écrits fades et languissants, qui ne réveillent point l'esprit. ²⁰

C'est plus généralement dans la difficile économie entre « dire trop ou ne dire pas assez »²¹ que se joue la force expressive du discours, pris entre le double écueil d'une prolixité pernicieuse²² et d'un défaut de liaison qui confinerait alors à l'obscurité :

Il est vrai qu'un discours est languissant quand on donne des termes particuliers à chaque chose qu'on veut signifier. On ennuie ceux qui écoutent, s'ils ont l'esprit prompt. Outre cela, l'ardent désir de faire connaître ce qu'on pense, ne souffre pas ce grand nombre de paroles. On voudrait, s'il était possible, s'expliquer en un seul mot ; c'est pourquoi on choisit des termes

¹⁷ Voir D. Reguig, *Pour un Boileau*, à paraître aux éditions Garnier.

¹⁸ Lyon, Cl. Rey, 1697, p. 392 : c'est que « le naturel n'est pas incompatible avec le grand et le sublime » (*ibid.*).

¹⁹É.-S. de Gamaches, *Les Agréments du langage réduits à leurs principes*, Paris, G. Cavelier, J. Estienne, G. Cavelier fils, 1718, troisième partie, « Du brillant », p. 153-154.

²⁰ Traité de la grâce générale, dans La Vraie beauté et son fantôme, éd. B. Guion, Paris, Champion, 1996, p. 158.

²¹ B. Lamy, *La Rhetorique*, *ou l'Art de parler*, éd. Chr. Noille-Clauzade, Paris, Champion, 1998, I, 12, p. 155.

²² Lamy s'arrête alors sur les *tautologies* et la *périssologie*, où « le discours est ainsi chargé de paroles superflues » (*ibid*.).

qui puissent exciter plusieurs idées, et par conséquent tenir la place de plusieurs paroles. Et l'on retranche ceux qui étant oubliés, ne peuvent causer d'obscurité. ²³

Faute du système casuel qui assurait l'unité organique des langues anciennes, « tout est coupé en français. Nos paroles sont languissantes » ²⁴, à moins d'un subtil usage des « particules » ²⁵, au sein desquelles les connecteurs inter-propositionnels (tels *au reste*, *après tout, c'est pourquoi, d'ailleurs, davantage...*) jouent un rôle aussi décisif que malaisé à ménager. Vaugelas, puis Chiflet dans *L'Essai d'une parfaite grammaire* (1658) en font l'un des secrets de la délicatesse du style, quand Lamy met en garde contre leur abus :

La délicatesse, et en même temps la force du style consistent dans l'union et dans la liaison des parties du discours. Il ne faut point laisser aux lecteurs cette liaison à deviner ; ce ne sont [...] que de petits mots qui la font ; il faut donc bien prendre garde de ne les pas retrancher. Mais aussi il faut avouer que lorsque le discours est clair par lui-même, ces mots étant inutiles, ils ne font que l'embarrasser.²⁶

Jugées alors comme autant de superfluités lorsqu'elles ne sont plus que d'inutiles chevilles du discours, les fausses relances des « car enfin » ou « dis-je » se voient ainsi l'objet de proscriptions, non sans quelque embarras au demeurant²⁷. Or, c'est bien dans les communes façons de parler de la conversation polie – où le bon usage trouve à la fois sa source et son modèle – qu'elles se rencontrent en abondance. Marie de Gournay ne s'y trompe pas :

Avec l'usage superstitieux d'une nuée de particules, ces Nouveaux veulent allonger le caquet (autant qu'ils écourtent, retranchent et tronquent d'autre part la langue et les mots), au lieu qu'il le faudrait accourcir au possible : car l'excellence et la vigueur d'un dialecte consistent entre autres choses en sa brièveté, tandis que le nôtre français est des plus babillards. ²⁸

De fait, c'est à la réflexion linguistique menée par la fille d'alliance de Montaigne dans les années 1620-1640 que l'on doit sans doute l'éclairage le plus vif sur le risque encouru par le repli du langage littéraire sur le modèle peu à peu dominant de la conversation mondaine. La radicalité de son propos, d'une réjouissante ironie polémique, et de son virulent combat contre

²⁴ *Ibid.*, p. 158.

²⁶ B. Lamy, *op. cit.*, p. 155-156. L'exemple de *car*, qu'il propose aussitôt, rappelle la célèbre querelle que cette conjonction avait suscitée quelques décennies plus tôt.

²³ *Ibid.*, p. 154.

²⁵ Sur cette notion, voir la thèse d'A. Soulié d'Andréa, *Recherches sur la notion de particule dans la grammaire française* (1540-1780), dir. P. Fabre (Montpellier-III, 1997), et G. Siouffi, « une catégorie étrange de la grammaire française au XVII^e siècle : les particules », *L'Information grammaticale*, n° 78, juin 1998, p. 13-20.

²⁷ Ainsi chez Bouhours: « Je conviens encore une fois que ces parenthèses & ces *dis-je* ont quelque chose de languissant, & sans doute le meilleur est de les éviter autant qu'on peut. Mais sans vouloir ici m'excuser, si quelques fautes sont pardonnables à un écrivain, ce sont celles où il tombe exprès pour sauver une équivoque, ou une ambiguïté; & pour épargner de la peine aux lecteurs. Il est difficile de n'user pas quelquefois de parenthèse; & sans le secours de *dis-je*, il serait difficile de se faire entendre. L'amour de la clarté fait qu'on n'écrit pas toujours avec tant de force; mais aussi que sert la force sans la clarté; & à quoi bon écrire si on n'est point entendu? » (*Suite des remarques nouvelles sur la langue française*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, [1692], 1693, p. 444).

²⁸ « De la façon d'écrire de Messieurs l'Éminentissime Cardinal Du Perron & Bertaut, Illustrissime Évêque de Sées », dans *Les Avis, ou les Présents de la Demoiselle de* Gournay, Paris, J. du Bray, 1641, livre I, p. 759.

la « cabale » ou « faction » puriste (selon ses propres termes), permet en effet de mesurer mieux qu'ailleurs la menace que fait peser ce « nouveau langage doux et mol » ²⁹, non seulement sur l'expression littéraire, mais plus profondément encore, sur la langue française elle-même telle que la défend l'auteur, dans le sillage de la Pléiade. Identifié au courant mondain qu'instancient exemplairement les ruelles féminines, ce prétendu bel usage qu'après Vaugelas, le P. Bouhours s'emploiera à préciser, est ainsi doublement gagé sur le modèle de la conversation civile, et sur l'arbitrage illégitime des femmes. Leurs partisans

prétendent en premier lieu, que [la langue] doit relever de la pure conversation des cabinets et des ruelles de cour, cela s'appelle de leurs Dames tant et si révéremment alléguées, ainsi que d'un Tribunal souverain [...].³⁰

À ces « paroles plâtrées de miel » ³¹ et « graissées d'huile » ³², Marie de Gournay oppose une conception vitaliste du langage, dont les termes-clés sont l'*uberté* ou abondance, l'*énergie* ou la *vigueur*, enfin d'*audace* ou la *hardiesse* – à rebours donc de l'usage commun, « débile et bas » ³³. Or, c'est au nom de la *douceur* que ces « raffineurs de raffinage » ³⁴ prétendent amender la langue et l'expression littéraire. Marie de Gournay leur objecte une tout autre conception de ce maître-mot où depuis le XVI^e siècle au moins se reconnaît le « génie » de la « naïve française » ³⁵. Procédant par dissociation – selon la terminologie de Perelman ³⁶ –, le raisonnement entend ainsi démasquer ceux qui « coiffent du titre de douceur, la basse et faible adresse » d'une expression « moulée sur le parler vulgaire », « ne sachant pas que la vraie douceur des langues et de leurs productions, consiste comme celle du vin en leur esprit et en leur vigueur » ³⁷. Soutenue par la puissance d'un réseau analogique où Marie de Gournay

²⁹ « Défense de la poésie. Second traité. *Quel langage la Cour parle ordinairement, et quel style lui plaît. Que la façon d'écrire des nouveaux écrivains ne ressemble qu'à soi-même, et dégrade la langue maternelle, surtout en la poésie...* », dans *Les Avis, ou les Présents de la Demoiselle de Gournay, op. cit.*, p. 448. Une première version des trois traités que comporte cet ensemble avait été publiée, beaucoup moins développée, en 1619, puis en 1626-1627, avant d'intégrer les *Avis* en 1634 puis dans leur édition définitive de 1641.

³⁰ *Op. cit*, p. 491.

³¹ *Ibid.*, p. 446.

³² *Ibid.*, p. 448.

³³ « Défense de la poésie. Premier traité », éd. citée, p. 424.

³⁴ « De la façon d'écrire de Messieurs l'Éminentissime Cardinal Du Perron & Bertaut, Illustrissime Évêque de Sées », éd. citée, p. 747.

³⁵ Sur la catégorie centrale de la *douceur* dans l'imaginaire de la langue française, voir M. Huchon, « Le doux dans les rhétoriques et le poétiques françaises du XVI^e siècle », dans *Le* doux *aux XVI^e et XVII^e siècle*. *Ecriture, esthétique, politique, spiritualité*, Actes du colloque des 28-29 mars 2003, éd. M.-H. Prat et P. Servet, Lyon, *Cahiers du GADGES*, n°1, 2003, p. 9-28, et D. Denis, « La douceur, une catégorie *critique* au XVII^e siècle », *ibid.*, p. 239-260. Voir aussi *La Douceur en littérature, de l'antiquité au XVII^e siècle*, dir. H. Baby et J. Rieu, Paris, Classiques Garnier, 2012.

³⁶ Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'Argumentation. La nouvelle rhétorique* [1959], Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2008, 3° partie, ch. IV, « La dissociation des notions », p. 550-609. « La dissociation des notions détermine un remaniement plus ou moins profond des données conceptuelles qui servent de fondement à l'argumentation » (*ibid.*, p. 551).

³⁷ « Défense de la poésie. Second traité », éd. citée, p. 445.

illustre par l'exemple sa défense des métaphores contre la réticence croissante à leur égard, l'argumentaire plaide ainsi pour « l'esprit et la vie » de la langue française contre la fausse douceur de sa « politesse » ³⁸. Le passage mérite d'être cité au long :

La vraie douceur des langues consiste en quelque esprit suave, et en un suc pénétrant et vif : permis à la politesse qui ne s'appelle pas douceur pourtant, de les accompagner si bon lui semble. Que d'autres y cherchent s'ils veulent le lait et le miel, nous y cherchons ce qui s'appelle l'esprit et la vie [...].

Ainsi donc le doux et le faible ou débile, ne sont qu'un en ces prêcheurs de paroles miellées : et l'on voit que, prétendant forger des écrits doux par une telle méthode ou les instruire en l'âme de leurs clients, ils en forgent de chétifs ou de froids : et voit-on ensuite, combien inutilement ils nous content, qu'on peut représenter des conceptions fortes en leur langage doux et mol.³⁹

Dans l'ardente défense d'une poésie inspirée, portée par « une prudente, vigoureuse et superbe audace »⁴⁰, véritable « fille du Ciel [qui] possède la langue des Dieux »⁴¹, il faut lire plus largement l'idéal d'une langue littéraire libre « du joug de la [...] prose triviale, voire celle d'une conversation féminine »⁴², tous genres d'écrire confondus. On reconnaîtra dans la recherche d'une « vive expression des choses », incompatible avec le « dialecte mol et miellé »⁴³, l'antique idéal de l'*enargeia* : rapproché de ces autres vertus du style également prônées par Marie de Gournay (abondance, variété⁴⁴, vigueur), il s'identifie au style élevé ou *sublimis*⁴⁵ pour résister avec fermeté à la « précellence du style moyen » qui se dessine dans les mêmes années.

En appelant à la mâle énergie du discours contre l'impuissance et la faiblesse, « pire peste des idiomes » ⁴⁶, Marie de Gournay anticipait ainsi avec clairvoyance sur les représentations de la langue française en langue-femme, telle que Dominique Bouhours allait la proposer dans

³⁸ Le terme garde encore ici sa pleine acception, en relation avec le verbe dont il est dérivé : de manière notable, il s'est substitué dans les *Avis* au substantif initial de *polissure*.

³⁹ « Défense de la poésie. Second traité », éd. citée, p. 448. « Enfin de quelle valeur, je vous prie, sont toutes ces douceurs et naïvetés qu'on nous prêche, pour nous servir de mire et de borne à parler ? » (*ibid.*, p. 446).

⁴⁰ *Ibid.*, p. 453.

⁴¹ *Ibid.*, p. 451.

⁴² *Ibid.*, p. 464. Le sous-titre de ce second traité témoigne de cet élargissement : le terme d'*écrivains* a ainsi remplacé la première leçon du texte, qui portait *poètes*.

⁴³ *Ibid*., p. 449.

^{44 «} Si l'on ôtait à l'usage d'une langue quelqu'un de ces droits-ci, le haut & le bas, l'humble l'altier, l'enjoué le sérieux, le doux l'âpre, le délicat le majestueux, le mignard & le grave ; la réduirait à n'être plus bonne qu'à béer aux corneilles. » (*Les Avis*, p. 338-339).

⁴⁵ Voir l'analyse de M.-Cl. Thomine dans l'introduction aux Œuvres complètes de l'auteur (Paris, H. Champion, 2002, t. I, p. 44-55). Sur les positions littéraires de Marie de Gournay, voir aussi A. Uildriks, Les Idées littéraires de Mlle de Gournay, réédition de ses Traités philologiques des "Advis et presens", édition de 1641 avec les variantes des éditions de 1626 et de 1634..., Groningen, Druk V.R.B. Kleine der A 3-4, 1962, et H. Lausberg, « Marie de Gournay et la crise du langage poétique », Critique et création littéraires en France au XVIIème siècle, op. cit., p. 117-128.

^{46 «} Défense de la poésie. Premier traité », éd. citée, p. 426.

le second des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, marquant l'apogée de cette évolution du goût mondain⁴⁷.

Justice a été amplement rendue à l'apport considérable de cette nouvelle inflexion esthétique aux lettres françaises : « la grâce, plus belle encor que la beauté » ⁴⁸ ? Une telle option ne fut pas sans péril en effet. Autant qu'une oreille affinée, elle exigeait une main sûre pour en exercer les fragiles harmoniques sur le clavier bien tempéré du classicisme ainsi compris – c'est-à-dire allégé de l'embaumement en grande pompe auquel a procédé l'histoire littéraire du XIX e siècle. Derrière les langueurs du style, ces agréments du langage furent peut-être, pour un temps, la manière de penser un art de plaire dans l'échange, fructueux tout autant que risqué, entre littérature et sociabilité.

⁴⁷ Nous rejoignons ici les analyses de C. Barbafieri : « Virilité du vieux mot, féminité de la périphrase dans l'imaginaire de la langue française du XVII^e siècle », **Réf.**

⁴⁸ La Fontaine, *Adonis* (1658). Voir D. Denis, http://www.mouvement-transitions.fr/intensites/la-beaute/nd-5-d-denis (mise en ligne le 26/11/2011).